

ABONNEMENT.

Saumurois. En an. . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

En an. . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c Réclames, — . . . . . 30 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JANVIER

LE LYNCH

Des furieux ont massacré un ingénieur des mines, jeté par la fenêtre, piétiné et mutilé son cadavre. Deux autres ingénieurs ont été blessés à coups de pierres. Un troisième menacé de mort n'a échappé que par miracle.

Les journaux républicains ont diversement apprécié cet acte de justice, cette échappatoire ou ce malheur. Aucun ne dit ce crime.

Les uns, comme le Cri du Peuple, envoient leur salut fraternel et révolutionnaire aux ouvriers de Decazeville. D'autres, l'Intransigeant, la Justice, la Lanterne, rejettent la faute, si faite il y a, sur les provocateurs. Les provocateurs ce ne sont pas bien entendu les journaux et les orateurs républicains qui tous les jours excitent les ouvriers au pillage et au meurtre, ce sont les administrateurs et les ingénieurs de Decazeville.

Si M. Watrain a été lynché c'est parce que les mineurs étaient traités par lui et ses confrères comme des nègres et ce que M. Rochefort voit de plus triste dans tout cela c'est que les adversaires de l'amnistie ont en main une nouvelle arme.

D'autres républicains, ceux qui se disent modérés, comme la République, la Paix, le Voltaire, le Siècle, concèdent bien que de mauvaises lectures, le Germinal de M. Zola par exemple, et les excitations socialistes, sont pour quelque chose dans ce malheur. Mais ils rejettent, aussi bien que leurs confrères et coreligionnaires d'extrême-gauche, la principale responsabilité sur le mort : c'est plus commode que de blâmer les vivants.

Ainsi nulle part un mot de réprobation contre les actes sauvages de Decazeville, contre le meurtre, la mutilation de ce malheureux ancien ouvrier, fils de ses œuvres, ferme mais bienveillant, exemple vivant,

dans un autre genre que le député Basly, que l'ouvrier n'est pas un paria dans la société.

Comment, d'ailleurs, les journaux républicains blâmeraient-ils, quand le maire républicain de Decazeville fait retirer les gendarmes devant les mineurs et leur abandonne le malheureux Watrain; quand le gouvernement interposé au Sénat en la personne de M. Goblet ne trouve pas une parole d'indignation!

On ne nous accusera certes pas de professer une grande admiration pour les livres de M. Zola, et nous avons maintes fois déploré que cet écrivain employât son incontestable talent à la peinture de scènes ordurières et violentes. Mais on nous permettra de chercher autre part que dans Germinal, que vraisemblablement les mineurs lisent peu, les causes de ces bestialités, et ces causes est-il donc besoin d'aller les chercher bien loin?

Ne les trouve-t-on pas immédiatement dans le découragement, la colère que les menteuses promesses non suivies d'effets, les espérances décevantes et déçues prodiguées par la République ont inspirés aux ouvriers?

Ne les trouve-t-on pas dans la cherté croissante des subsistances et de l'entretien et dans la diminution des salaires que déterminent les impôts et le marasme industriel nés des gabegies et des insanités économiques et politiques de la République?

Ne les trouve-t-on pas dans les excitations contre la propriété, contre le capital, et contre toute autorité divine et humaine dont retentissent, chaque jour, les tribunes et la presse républicaines?

Ne les trouve-t-on pas enfin dans la mollesse, disons plus, la lâcheté des gouvernants?

Les gouvernants républicains d'aujourd'hui n'osent blâmer et réprimer.

Les gouvernants de demain excusent. Ceux d'après-demain louent.

Comment chercherait-on ailleurs que dans la République elle-même le ferment de ces sauvageries? M. Rochefort parle de la loi de

Lynch? Ah! que de raisons la France aura d'appliquer cette loi à la République!

EDOUARD GRIMBLOT.

LES OFFICIERS « TITRÉS » ET LES SALONS DES FONCTIONNAIRES

La question capitale qui prime toutes les autres en ce moment est toujours celle de la délation contre les officiers « titrés » de l'armée et le chassé-croisé des régiments de Tours contre ceux de Nantes et de Pontivy.

Voici, à cette occasion, ce que nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

L'Union libérale exulte.

Eclairée par la Lanterne dont elle reproduit les patriotiques attaques contre les officiers de notre armée, la feuille wilsonienne exprime tout le contentement que lui cause la mesure libérale prise au sujet de la garnison de Tours par M. le général Boulanger.

« C'est bien fait », écrit M. Silard, « fallait pas vous y faire pincer, messieurs les officiers réacs. Votre départ nous remplit d'allégresse. »

L'Union libérale prétend encore qu'elle connaissait depuis longtemps les graves faits relevés par la République française.

Or, on sait que parmi les cas pendables qui nécessitent le transfert à Pontivy et à Nantes de nos deux régiments de cavalerie, se trouve ce fait que « les officiers ne s'abonnaient point aux journaux républicains ».

Cela ne faisait pas l'affaire, vous le comprenez, de ce brave M. Wilson qui depuis qu'il est devenu marchand de journaux se montre d'une férocité extraordinaire pour tous ceux qui de gré ou de force n'ont point voulu accepter un abonnement à sa Petite France.

Or, on nous dit que dans la garnison de Tours la Petite jumelle ne compte guère de lecteurs!

M. Wilson s'en plaint, et comme l'avoue

ingénument la Touraine Républicaine, le général Boulanger a dû prendre une mesure énergique.

Mais si M. Wilson a porté plainte, M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, n'est point resté silencieux.

Ce bonapartiste débonnaire, devenu par le plus grand des hasards fonctionnaire républicain, s'est fait le dénonciateur des officiers de cavalerie du 9<sup>e</sup> corps. « Ces deux régiments, dit en effet la Touraine, une petite bavarde qui vend ses grands parents, ces deux régiments avaient donné lieu à certaines plaintes de M. le préfet d'Indre-et-Loire. »

Certaines plaintes! comme c'est vague! Fort heureusement, nous allons pouvoir les préciser.

Les motifs qui ont poussé M. Daunassans à demander ces changements dans la garnison, sont compris, comme ceux invoqués par M. Wilson, dans l'article de la République que nous avons déjà cité plusieurs fois.

« Ils affectent (les officiers) de ne pas apercevoir les hauts fonctionnaires qu'ils rencontrent dans la rue, de n'aller jamais chez eux, ou de regarder une réception officielle comme une corvée. »

In cauda venenum.

Les officiers de cavalerie ne fréquentaient point M. le préfet. Or, tant que M. le préfet a conservé précieusement dans la tirelire les fonds que le gouvernement lui octroyait pour ses frais de représentation, cette abstention des officiers du corps était bien indifférente à M. le préfet.

Mais, les lecteurs du Journal d'Indre-et-Loire l'ont appris, il y aura prochainement un grand bal à la préfecture. Quelques uniformes bleus ou rouges ne feraient point mal dans tout ce monde officiel de chefs de division et d'inspecteurs d'Académie où M. le juge de paix de Château-la-Vallière et M. Belluot, le vétérinaire de Bléré, sont les rois de la fête.

Réactionnaires et aristocratiques comme ils l'étaient, les officiers de cavalerie auraient eu à cœur de ne point se rendre à l'invitation d'un préfet de la République.

25 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Irkoustk, avril 18...

Chaque dimanche, dans une grande salle de la forteresse, le capitaine Nelroff, officier attaché tout particulièrement au service du général, gouverneur de la Sibirie orientale, distribue, aux captifs, les quelques lettres venues d'Europe.

Quelles sont rares ces lettres! Et que peu trouvent grâce devant les sévérités de la police! Toutes sont remises décachées. Néanmoins, comme on les reçoit avec bonheur! Les exilés se tiennent debout, l'attente dans le regard, la main prête à se tendre vers l'impassible distributeur.

Oh! une lettre, une lettre de la patrie!... Ce désir est si vivace que, depuis des années sans nombre, il est de vieux captifs qui ne manquent pas une distribution: ils attendent toujours, vieillissant et conservant l'espoir.

Le bureau de poste ne nous apporta rien. Nous edmes cependant un rayon dans notre vie. Quelques lignes de M<sup>lle</sup> du Valmier, lignes désirées, longtemps attendues, arrivèrent enfin. Nous dûmes

de les recevoir à l'obligeance du bon Constantin Alterkine, notre providence dans l'exil. Lui-même me les glissa furtivement dans la main. Elles lui venaient par un de ses voyageurs.

Chère petite lettre, si bonne et si affectueuse, je puis la résumer ainsi: affection constante de mon amie; espérance de plus en plus fondée de nous revoir un jour... de nous être utile. Et puis, après la réception de cette lettre, tout rentra dans le silence, et les mois passèrent, passèrent encore. Le rigoureux hiver avait fait place à des jours moins désolés. Tous sortaient de leurs demeures, la vieillesse aux pas chancelants, la jeunesse vive et alerte. L'Angara, brisant ses glaces, s'était remis à couler. Les barques s'y pressaient; les unes la voile détendue, comme une voyageuse au repos, les autres élançées, rases sur l'eau, prêtes à bondir sur les lames. Oui, tous, tous ressentaient les joies du printemps; les prisonniers eux-mêmes semblaient moins soucieux lorsque je les entrevoyais, dans les cours de la forteresse, courbés sur leurs vulgaires travaux. Mon père trouvait encore un sourire, et ma mère pouvait, en s'appuyant sur mon bras, respirer les brises printanières.

Un jour, nous longions toutes les deux les rives du fleuve, causant cœur à cœur.

Elle avait tant souffert l'hiver précédent qu'elle jouissait avec délice de ce jour de trêve.

Pour la vingtième fois, peut-être, je lui faisais,

avec ardeur, les récits de mes beaux rêves.

— Quand Mademoiselle sera là, elle nous facilitera l'évasion. Son cœur a conçu quelque plan; je n'en doute pas... Nous reverrons la France, la Bretagne, Kerlis... Ma mère, pensez donc, revoir Kerlis?...

Les projets les plus fous, les plus insensés, se pressaient sur mes lèvres. Ma mère écoutait rêveuse.

— Géraldine a toujours été, pour nous, la meilleure des amies, me dit-elle enfin. Si le dévouement pouvait accomplir un prodige, je l'attendrais de sa tendre affection.

Nous continuions à longer le fleuve, à le regarder coulant majestueux entre les collines boisées; lorsque, soudainement, le bruit d'une troïque, emportée par ses trois chevaux, me fit lever la tête. Du reste, presque chaque jour, je voyais passer l'élégant véhicule. Avidé d'air et d'espace, la fille du gouverneur se faisait conduire à un parc immense, dépendant du gouvernement.

Je la connaissais bien cette belle Olga Vitérieff, vraiment Russe par son genre de beauté et par son caractère. Russe par le blanc et le rose de son teint, Russe par l'azur de ses yeux, par sa chevelure d'un blond doré, ayant par instant des reflets de cuivre.

Que de fois j'avais entrevu, dans l'éclair du passage, son profil régulier comme taillé dans le

marbre, et sa lèvre inférieure légèrement avancée et dédaigneuse. Jamais je ne lui avais adressé la parole; mais la poussière, remuée par sa troïque, avait terni mes vêtements et ceux de ma mère, les vêtements de la comtesse de Rudzen!... Elle passait fière et hautaine, nous baissions les yeux; et, d'un pas mesuré, nous continuions notre chemin sur la route poussiéreuse.

Ce jour-là, comme les autres, la troïque s'avancait; elle allait filer rapide, ainsi qu'une flèche; et, tout à coup....

Oh! mon Dieu! quelle émotion! Je tremblais, je devins d'une pâleur extrême, et je ne pus retenir un cri.

Elle était là, ma chère Mademoiselle... Là, assise près de la belle Olga. Aussitôt, je m'élançai, l'œil en feu, les bras en avant, et m'écriant avec toute mon âme :

— Mademoiselle... ma chère Mademoiselle!...

Comme les autres jours la troïque disparaissait, laissant à sa suite un nuage de poussière. Mais que j'étais heureuse... folle de joie. Mademoiselle en Sibirie! J'allais donc réunir toutes mes plus chères affections: mon père, ma mère, mon amie. L'avenir m'apparaissait comme encerclé d'or. L'horizon était du bleu de l'espérance.

Nous revenions vers la ville et vers notre isba. Midi sonnait partout dans les clochers d'Irkoustk, et le sentiment d'espoir, qui m'avait ranimée à

« Ils affectent de ne jamais aller chez eux... »  
— IIII

Quelle honte pour ce pauvre M. Daurassans ! Il lui faut des officiers à son bal. Il en aura. Vite un télégramme à Paris :

« Préfet d'Indre-et-Loire à ministre :  
» Bal magnifique prochainement. J'ai besoin officiers bleus et rouges à ma fête, pas réacs. Changez vite chasseurs et dragons de garnison. »

Et bientôt après arrivait au bienheureux préfet ce télégramme de Paris en réponse au sien :

« Avez officiers aussi réacs que ceux qui partent de chez vous, mais ne vous connaisant pas ; — invitez sans crainte ; iront pour une fois ; arrivent de Nantes et Pontivy, expédiez les vôtres dans ces deux villes et presto. »

C'était M. le général Boulanger, ministre de la guerre et socius de M. Clémenceau, qui répondait ainsi.

C'est donc un fait acquis, le 3<sup>e</sup> dragons et le 2<sup>e</sup> chasseurs vont quitter la garnison de Tours.

Par mesure d'économie, les régiments voyageront par étapes et n'emporteront pas leurs magasins dont ils feront réciproquement l'échange.

Et M. le préfet sera content.

Et Daniel essaiera de placer chez les nouveaux chefs quelques numéros de la *Petite France*.

Et ce sera peine perdue. L. F.

A Angers, la question ne se présente pas sous le même jour. Un « lecteur de l'Anjou » adresse à notre confrère des réflexions fort sensées que nous croyons devoir reproduire, car les considérants de cette correspondance trouvent leur application dans bien d'autres villes qu'Angers. Qu'on en juge :

Angers, le 27 janvier 1886.

« Monsieur le Directeur de l'Anjou,

» A propos des articles haineux édités par les journaux républicains contre les officiers titrés, auxquels on reproche de ne fréquenter que les salons aristocratiques et de dédaigner les réceptions des autorités qu'ils ne saluent même pas dans la rue, on n'a pas fait, ce me semble, une réponse bien simple cependant. Si Messieurs les officiers en garnison dans une ville importante, mettons Angers, par exemple, en devaient être réduits à n'aller dans le monde que chez les fonctionnaires, leurs distractions mondaines seraient certainement réduites à la plus simple expression.

» Qui donc, ici, a entendu parler des bals et des soirées de la Préfecture, des réceptions de M. le Trésorier général ? Quand donc M. le premier président de la Cour d'appel a-t-il ouvert ses salons ? Le président du tribunal civil n'a jamais, que je sache, lancé dans la ville ses invitations ; pas davantage M. le maire, et, dans les rangs inférieurs de la magistrature et de l'administration, s'il se donne des fêtes, les rares invités sont seuls à le savoir.

» Comment donc alors les officiers de la garnison qui aiment le monde, pourraient-

ils satisfaire ce goût, qui n'a jamais paru illégitime chez des jeunes gens bien élevés, et ne leur a pas jusqu'ici été reproché comme un crime, sous les gouvernements précédents ? — Comment encore pourraient-ils saluer dans nos rues des fonctionnaires inconnus, qu'ils croisent à la promenade, mais dont ils ignorent et les noms et les titres et qui ne les reçoivent même pas officiellement le jour de l'an ? Mais, j'y pense, ne serait-il pas aussi fort dangereux pour les employés du gouvernement, au lieu de suivre l'exemple que leur donne de si haut M. le président Grévy de faire de bonnes économies, ne serait-il pas fort dangereux de recevoir chez eux des officiers distingués, bien élevés, titrés, et qui, par leurs liens de famille, sont classés parmi les ennemis de la République ? Cette perplexité entre peut-être pour quelque chose dans la manière d'agir des gens en place ; croyons-le par pure charité chrétienne sans aller chercher d'autres motifs plus vrais peut-être, qui tiennent aux origines des gens, à leur gêne de se trouver dans des positions que d'autres devraient occuper à leur place, sans compter l'incertitude du lendemain et la nécessité d'économiser pour l'avenir.

» Conclusion à tirer de ce qui précède : que M. Grévy donne le branle et ouvre ses salons, qu'il multiplie ses réceptions, que MM. les ministres suivent cet exemple, et que, par des circulaires plus sincères que celles qu'ils envoyaient au moment des élections, ils recommandent à leurs subordonnés de dépenser largement leurs émoluments, de recevoir, sans crainte des dénonciations, tous les gens titrés et autres, sans acception d'opinion, et alors seulement il pourra être loisible aux reptiles de la presse républicaine de dénoncer l'abstention calculée des officiers de notre armée, qui n'avaient jamais pu penser encore qu'on leur reprocherait d'utiliser leurs loisirs en allant dans des salons ouverts, au lieu d'attendre l'ouverture invraisemblable et jusqu'ici inconnue des portes de MM. les fonctionnaires de la R. F.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

» UN ABONNÉ DE L'ANJOU. »

#### UN CHAHUT D'ÉTUDIANTS

La distribution solennelle des prix aux internes, externes et étudiants de la Faculté de médecine de Paris devait avoir lieu mercredi, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de l'Assistance publique.

Dès une heure et demie, quinze cents étudiants environ étaient réunis, et, à voir leur attitude, on pouvait prévoir que la réunion serait mouvementée et houleuse. En effet, bien avant l'heure réglementaire, l'assemblée criait : La séance ! sur l'air des *Lampions*.

Cependant, à deux heures précises, M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, fait son entrée accompagné d'un certain nombre de professeurs de la Faculté, de médecins des hôpitaux et de hauts fonctionnaires

non, pas de partage.

Je souffrais cruellement. Pourtant, je détestais ma souffrance ; car, je le savais, jamais je ne devais douter du cœur de mon amie. Son arrivée à Irkoutsk n'était-elle pas une preuve de suprême tendresse ?

Puis, un matin, je me levai plus triste encore que de coutume, et je commençai le rangement de notre pauvre chambre.

Encore un jour !... Viendrait-elle ?

Sur la route, j'entendais le pas cadencé des exilés. Ils se rendaient à la forteresse. Des femmes de moujicks, assises au fond de leur télégue, apportaient au marché d'Irkoutsk, les légumes de leurs jardins. Ce fut ensuite tout un train de chasse. Comme la foudre il passa rapide. Le général Vilérieff, accompagné de sa fille à la taille svelte moulée dans l'amazone, et de plusieurs chasseurs vêtus de l'habit rouge, se rendait à la forêt voisine pour y chasser le renard.

Depuis deux ans, je n'avais pas embrassé mon amie !...

Qu'allais-je faire de ma journée ? La chambre était en ordre, les meubles luisants, la lampe allumée devant les images. Ainsi qu'une humble femme d'ouvrier, ma mère tirait l'aiguille devant une corbeille de linge... pauvre linge sur lequel, hélas ! les reprises devenaient nombreuses.

(A suivre.)

res de l'administration. Il prend place sur l'estrade, ayant à sa droite le docteur Gouraud, président de l'examen d'internat, et à sa gauche le docteur Comby, président du concours d'externat.

La séance est ouverte immédiatement et M. Peyron commence son discours ; mais dès le début il est accueilli par des sifflets et des cris de : « Conspué Peyron », chanté sur un air de cantique.

Malgré cet accueil significatif, le directeur de l'Assistance publique achève son discours, dont pas un mot, du reste, ne parvient aux oreilles des assistants.

A la suite de ce discours, un véritable tumulte se produit que dominent de temps en temps les mots : « Conspué Peyron ». Aussitôt que M. le docteur Gouraud veut prendre la parole, un tumulte indescriptible a lieu, et il lui est impossible de se faire entendre. Aussi, sur sa demande, la séance est-elle levée sans que les récompenses aient été décernées et sans que les noms des lauréats et des élus à l'internat et à l'externat aient été proclamés.

Après la sortie de M. Peyron, les cris, qui avaient cessé un moment, reprennent plus violents, et la salle du conseil, dans laquelle avait lieu la cérémonie, est mise au pillage. Les tables et les chaises sont brisées, et les morceaux en sont lancés contre les glaces et contre les lustres, dont les éclats en tombant blessent assez grièvement un étudiant.

Les manifestants se décident cependant à s'en aller ; mais, avant de se retirer, ils prennent dans le vestibule des balais et des têtes-de-loup. Les porteurs de ces ustensiles sont mis à la tête d'un immense monome qui se forme sur le quai et qui fait le tour des bâtiments de l'Assistance publique en criant : *Conspué Peyron !*

M. Caubet, chef de la police municipale, informé de ce qui se passe, envoie aussitôt M. Carnat, officier de paix des brigades centrales, pour parlementer avec les étudiants et leur recommander de ne faire aucun scandale sur la voie publique.

Une délégation des jeunes gens se détache du monome et déclare à M. Carnat qu'ils veulent aller en monome jusqu'à l'École de médecine et qu'ils ne feront aucun désordre si on leur permet de faire cette pacifique manifestation.

M. Caubet, consulté par son subordonné, répond qu'il autorise le monome et donne des ordres pour que les étudiants ne soient pas dérangés par la police sur leur parcours.

Le monome quitte donc le quai et se dirige vers l'École de médecine.

En traversant le marché aux fleurs, un étudiant a l'idée d'acheter un énorme myrte. Ses camarades applaudissent et l'obligent à se placer en tête de la manifestation, en avant des porteurs de balais.

Le monome continue sa route, prend le pont Saint-Michel et monte le boulevard, escorté et suivi d'un millier de badauds. Arrivé devant l'École de médecine, dont les grilles sont ouvertes, il pénètre dans la cour et fait une manifestation devant la statue de Bichat, au pied de laquelle le myrte est déposé.

Puis les manifestants font un dernier tour en chantant, et à trois heures et demie ils se dispersent.

Aucune arrestation n'a eu lieu, ainsi que s'y était engagé le chef de la police municipale.

#### LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

Decazeville, 29 janvier.

Le premier interrogatoire des inculpés a été terminé cette nuit, vers minuit un quart.

Quatre hommes et une femme ont été dirigés ce matin, par le premier train, sur la prison de Villefranche. Ce sont les nommés Lescure, 35 ans ; Bedel, 28 ans ; Blanc, 35 ans ; Caussonel, 48 ans, et la femme Pandelière, 32 ans.

Lescure est, paraît-il, le plus coupable ; il aurait porté le premier coup à M. Watrain.

La femme Pandelière a été reconnue comme l'une de celles qui ont piétiné sur le corps de M. Watrain quand il a été jeté par la fenêtre.

Les obsèques de M. Watrain n'auront pas lieu ici, pour éviter tout incident.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 janvier.

L'épargne afflue vers les rentes françaises ; les hauts cours n'arrêtent pas ses achats : le 3 0/0 est

à 81.75, l'amortissable à 83.73, le 4 1/2 0/0 1882 à 110.80. Sur ce dernier fonds, un coupon trimestriel sera détaché lundi.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,336.25. La publication du bilan au 31 décembre produit sous effet. Les Foncières 1885 sont en progrès à 437 fr., ce qui représente un déboursé de 92 francs pour une obligation libérée de 90 francs participant à six tirages annuels.

Pas de changement pour les actions de la Société Générale, de la Banque d'Escompte et de la Société des Dépôts et Comptes courants. On peut, au moyen de ces titres, combinés dans une proportion judicieuse avec des obligations du Crédit Foncier, des grandes Compagnies de Chemins de Fer et des Chemins de Fer économiques, se constituer un bon portefeuille donnant un revenu moyen de 5 0/0, avec des chances d'amortissements et de lois.

La spéculation tente un dernier effort pour relever les cours du Panama, avant le versement fatal du 5 février. Les porteurs de titres feront bien de ne pas laisser échapper l'occasion.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont tendance à la hausse.

#### Nouvelles militaires.

UNE MESURE INIQUE.

Un ordre du ministre de la guerre vient d'enlever brutalement une brigade de cavalerie à sa garnison, pour la faire permuter avec une autre brigade. Les motifs, nous les avons donnés. Mais un calcul curieux est celui-ci :

Contrairement, paraît-il, à ce qu'a dit un de nos confrères de Tours, ce déplacement ne sera pas une grosse charge pour l'Etat, puisque les magasins restent sur place et que les troupes voyageront par étapes ; cela équivaut à un déplacement de grandes manœuvres pendant huit à dix jours ; il y a un chapitre affecté au budget pour ces sortes de dépenses.

L'effectif en officiers de ces 4 régiments se décompose ainsi qu'il suit : 40 officiers supérieurs et 92 officiers subalternes, y compris médecins et vétérinaires. Supposons que l'échange de garnisons se fasse en huit jours. L'Etat alloue à chaque officier supérieur 5 francs par jour d'indemnité, et 3 francs à chaque officier subalterne. Ce qui revient à l'Etat à 4,352 francs environ. Une vraie bagatelle !

Seulement, il y a 468 officiers qui vont avoir à déménager, pour aller de Pontivy à Tours et de Tours à Nantes, et réciproquement. En mettant en moyenne à 300 francs au minimum la dépense de chacun, cela fait un petit total de cinquante mille quatre cents francs. Voilà la générosité du gouvernement ; et l'on dit qu'il couvre l'armée de toute sa sollicitude !

Et tous les propriétaires et logeurs qui vont avoir leurs locaux vides et auront à courir les chances d'une nouvelle location à Tours, Nantes et Pontivy, comme ils vont choir la République qui leur fait ces loisirs : *hanc otia facit !*

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### Philanthropie et courtoisie républicaines.

Notre Conseil municipal possède un membre d'une activité sans pareille. Il ne semble sortir de chez lui que pour veiller à la stricte observation des lois, et pour prêter le concours de son œil, de son bras — et pourquoi pas de sa canne ? — à dame Police. Avec une telle fougue, le lecteur comprendra, le plus malin est exposé à faire des écarts, à manquer aux convenances, à empiéter même sur les us et coutumes des sauvages.

C'est le cas de notre municipal.

Dernièrement, en effet, cet édile s'est distingué d'une façon qui défie tout rêve d'imagination : ne s'est-il pas transformé en agent de police — maladroït — et n'a-t-il pas arrêté sur son passage deux Petites-Sœurs des Pauvres de la maison d'Angers, venues à Saumur visiter les personnes charitables qui s'intéressent aux vieillards et aux infirmes. Ce héros républicain les a appréhendées au corps en qualité de mendiantes et conduites au bureau de police en s'adjoignant un agent qu'il a trouvé sur son passage.

Qu'ils sont nobles dans leur courroux !

La joie éclate sur leurs traits :

Sans doute l'honneur les enflamme ;

Ils vont pour un assaut former leurs rangs épais...

Non : ces... policiers sont des Français

Qui traitent ainsi deux femmes !

Moscou, rennissait au son des cloches.

— Maintenant, disais-je, nous pouvons regarder l'exil en face : il aura un terme. Laissons-nous guider par notre amie. Vous avez confiance, n'est-ce pas, ma mère ? Oh ! moi, je ne doute plus. J'ai foi dans le bonheur. Je l'attends.

Jamais la campagne ne m'avait paru si charmante. Les insectes bourdonnaient-ils joyeusement ! Et les libellules, en voltigeant sur les branches des saules, étaient-elles fines et gracieuses dans leur corselet éclatant ! Et les tilleuls, les pins, les mélèzes avaient-ils de bons parfums aromatiques !

Le bonheur est un prisme. Heureux qui voit la nature à travers ses rayons.

Irkoutsk, juin 18...

Je l'attendais toute la soirée, ma meilleure amie... Elle ne vint pas. Je l'attendais ainsi pendant huit longs jours, et chaque soir je me disais : « Demain elle viendra. »

Le lendemain, sitôt que je percevais le bruit des grelots, je courais au seuil de notre isba. Olga Vilérieff me regardait avec indifférence ; Mademoiselle me donnait un imperceptible sourire, et la troïque s'envolait.

Ce sourire ressemblait à une légère aumône. Il me faisait l'effet de ce morceau de pain qu'on jette à l'aflamé... Et moi, je refusais les miettes... Non,

Pareille escorte ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Bientôt l'on sut le procédé inique de notre intelligent édile, et nous en sommes heureux pour notre population, cet acte n'a soulevé dans les groupes qu'indignation et mépris.

Inutile d'ajouter que les deux servantes des pauvres n'ont point eu de peine à se blanchir devant M. le Commissaire de police, et que, par leurs réponses aussi sensées que spirituelles, elles ont confondu le goulard républicain.

Si jamais pareil cas se représente, nous conseillons fortement à notre conseiller dans l'exercice extraordinaire de ses fonctions policières, de ne point passer par la poissonnerie ou le marché aux légumes.

A Paris, à Angers, à Nantes, dans toutes nos grandes villes, cet itinéraire ne lui serait pas tendre, et il ne le suivrait pas impunément.

Les dames de la Halle sont universellement renommées pour leur bon cœur. Les Petites-Sœurs des Pauvres sont spécialement leurs quêteuses chéries. C'est à la Halle que les bonnes Sœurs sont sûres, chaque matin, de trouver les meilleurs sourires et qu'on bourre généreusement leur pauvre panier d'un tas de provisions qu'assurément le susdit édile ne leur offrirait point.

Il est certain qu'il en serait de même sur le marché de notre ville.

Notre illustre conseiller fera donc sagement de ne point affronter de trop près ces bonnes langues, aussi franches que vertes, s'il escorte jamais comme des criminelles, à travers les rues, nos admirables Sœurs de charité, que les communards eux-mêmes, en 1871, ont respectées et protégées pendant leur règne.

Tout goulard qu'il soit, il est à craindre qu'un jour il ne soit vertement en... goulé et épluché.

**EGLISE SAINT-NICOLAS.**

Solennité de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement, lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 février 1886.

Lundi, exposition du T.-S. Sacrement à la messe de 6 heures.

Messes basses à 7 heures, à 8 heures 1/2; grand-messe à 10 heures 1/2.

Vêpres à 3 heures.

Le soir, à 8 heures, complies, sermon, adoration nocturne.

Mardi, fête de la Purification de la T.-S. Vierge, messes basses à 3 heures 1/2, à 6 heures, à 7 heures, à 8 heures 1/2.

Grand-messe à 10 heures 1/2.

Vêpres à 3 heures.

Le soir, à 8 heures, Magnificat, sermon.

Salut en musique pour la clôture des exercices.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Gillet, curé des Rosiers.

**CONSEILS MUNICIPAUX.** — Par arrêté préfectoral en date du 15 courant, les conseils municipaux des communes du département se réuniront pour la session ordinaire de février, le dimanche 7 du même mois. Cette session pourra durer 15 jours. Elle sera close le 24 février.

**ANGERS.**

Le *Patriote* annonce que son gérant a reçu, jeudi, deux citations devant le Tribunal d'Angers, à la requête, la première, de M. Malsou, curé de la Trinité, et l'autre, de M. et M<sup>me</sup> Bernard, négociants. M. le curé et les époux Bernard poursuivent le *Patriote* pour une Causerie publiée dans son numéro du 26 décembre dernier, intitulée: « Histoire qui se passe partout » et signée Boniface. Ils demandent, non compris les insertions dans tous les journaux de la localité, 20,000 fr. de dommages-intérêts pour réparation du préjudice causé par une indigne calomnie.

Nous croyons savoir que la *Satire* est poursuivie en même temps que le *Patriote*, et pour les mêmes motifs.

Cette double affaire viendra le samedi 13 février.

Le sieur Répussard, de Villevêque, possède, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, une vache d'une fécondité merveilleuse. Cette vache, qui n'a pas encore douze ans, lui a déjà donné seize veaux. En quatre ans seulement, elle en a eu neuf. Son propriétaire estime avec raison qu'un pareil fait mérite d'être signalé.

**TOURS.**

Il ne se passe pas de semaine sans qu'on ait à constater, à l'Hôtel-de-Ville de Tours, l'absence du moindre administrateur, alors que la présence, sinon du maire, du moins d'un de ses coadjuteurs, serait nécessaire.

Mardi encore, quarante personnes environ, réunies à la Mairie pour un mariage, ont dû poser pendant près d'une heure, et ce n'est qu'à bout de patience qu'on chargea un employé de la Mairie de prendre un fiacre pour aller à la découverte de M. le premier magistrat de la ville de Tours.

Enfin on a fini par mettre la main sur M. le maire; mais ça n'empêche pas que ce genre d'administration à la Benoiton n'est pas précisément d'une gaieté folle. Si ça continue, les gens de Tours en seront bientôt réduits à aller se marier à la Membrolle!

Ces messieurs, si friands de gloriole, devraient bien au moins, en même temps que les honneurs, accepter aussi les obligations des charges qu'ils convoitent si ardemment.

**BRULÉE VIVE.**

Mardi soir, à Nanteuil (Deux-Sèvres), la femme Tendron, âgée de 45 ans, en renversant un bidon de pétrole près du foyer, où il y avait encore du feu, enflamma ses vêtements ainsi qu'un berceau où reposait un bébé de 14 mois.

Pendant que son mari sauvait l'enfant, la malheureuse mère s'enfuit dans la cour de la maison. Quand on arriva à son secours, il était trop tard. Elle est morte dans la nuit même.

A Anvers, circule en ce moment une pétition réclamant, pour obvier à l'envahissement de tous les emplois commerciaux par les Allemands, un droit de patente d'au

moins 300 fr. pour toutes les maisons qui auraient des employés étrangers.

Voilà une excellente mesure qui devrait être imitée chez nous.

**PREDICTIONS DE NICK.**

Toutes les périodes critiques signalées par nous, pour le mois de janvier, ont été marquées par des perturbations, suivies de sinistres maritimes, comme chacun a pu s'en convaincre. Voici les prévisions pour le mois de février :

A part quelques éclaircies avec refroidissement de l'air et gelées intermittentes qui se produiront sur la France et sur les pays voisins, entre les époques critiques signalées ci-après pendant la première et la troisième dizaine, principalement sur la zone méridionale, le temps sera le plus souvent agité et humide, particulièrement sur les zones du nord et du centre, notamment du 8 au 25, avec bourrasques, gros temps, pluie ou neiges sur des points culminants, vers les « 1<sup>er</sup> (?), 3, 5; » vers les 8 (?), 10, 12; » vers les « 14 (?), 16; » vers les « 18 (?), 20, 22, 24; » vers les 27 (?), 1<sup>er</sup>. » Crues d'eau après ces périodes.

Le nombre des points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Celles-ci retardent de un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

Gardez les sinistres! Avis aux intéressés!

Une pauvre veuve, mère de famille, a perdu son porte-monnaie contenant 14 fr. et quelques centimes. Prière de le rapporter au bureau du journal. Récompense.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J. R.

**A L'ÉPICERIE CENTRALE,** on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C<sup>ie</sup> Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

**CHOSE TRISTE A CONSTATER!** — En France, sur quatre décès, il y en a un par suite de maladie de poitrine. Le quart des Français meurt donc de maladies des voies respiratoires. La médecine n'avait fait sous ce rapport aucun progrès depuis cent ans, excepté le nouveau traitement par les DRAGÉES RUSSES, qui guérissent en peu de

temps toutes les bronchites réputées incurables. — Nos lecteurs trouveront les DRAGÉES RUSSES, à 1 fr. 50 le flacon, dans toutes les pharmacies.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes. PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n<sup>o</sup> 253 (31 janvier). Paul Bert souverain du Tonkin. M. de Saulce de Freycinet premier ministre. La déclaration ministérielle. La crémation. Goblet à Bordeaux. Le message du pays. Les régicides. Il est remonté pour sept ans. Assassinat et fonds secrets. Sur le mot *mil-liard*.

**Théâtre de Saumur**

Direction: J. BRETON.

**MARDI 2 février 1886,**

A la demande générale, une 2<sup>e</sup> et dernière représentation de

**LAKMÉ**

Opéra en 3 actes, par MM. Gondinet et Ph. Gille, musique de Léo DELIBES.

**Distribution:**

- Gerald..... MM. Goffoi.
- Frédéric..... Dechesne.
- Nilakantha..... Neveu.
- Hadji..... Démon.
- Un cipaye..... Pascaud.
- Un domben..... Lombard.
- Un marchand..... Allemand.
- Lakmé..... M<sup>mes</sup> Dorian.
- Malika..... De Vita.
- Miss Ehen..... Duloureux.
- Rose..... Vandermeeren.
- Mistress Bentson..... Cantrelle.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

**Grand Théâtre d'Angers.**

Samedi 30 janvier

**LAKMÉ**, opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes.

*Les Petits-Neveux de mon Oncle*, comédie en 1 acte.

Dimanche 31 janvier

**RIGOLETTO**, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

*Le Chalet*, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

**Cirque-Théâtre d'Angers.**

Dimanche 31 janvier

**LE MARCHAND D'HABITS**, drama nouveau en 7 actes.

*Le Violoncelle*, opéra-comique en 1 acte, musique d'Offenbach.

**BOURSE DE PARIS**

DU 29 JANVIER 1886.

Rente 3 0/0	81 70
Rente 3 0/0 amortissable	83 75
Rente 4 1/2	108 30
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 65
Obligations du Trésor	513 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LES RUCHES D'ABEILLES**

Cependant, par la rampe donnant accès à la chaumière, monte un jeune montagnard confortablement vêtu, solidement décapoté. C'était un de ces vigoureux gars tels que nos montagnes en fournissent au fusil ou à la charrue. Ils n'ont jamais reculé devant l'un ou devant l'autre, et tracent une trouée dans les rangs ennemis aussi bien qu'un sillon dans les champs paternels.

Il leva avec empressement le loquet de bois à la porte basse de la cour. Le vieillard l'avait entendu et s'était retourné.

— C'est toi, Jacques. Eh bien, mon garçon, comment s'annonce la récolte, là-haut sur la plaine ?

— Belle, père Toine, répondit le jeune homme, et pourvu que Dieu lui prête vie.

— Qu'il l'entende! Les pauvres gens sont si malheureux quand il a trop gelé ou trop plu. Mais tu deviens bien rare ?

— J'ai voulu ranger dans la maison afin que Thérèse y trouvât tout en ordre; ai-je tort, l'ancien ?

— Non, certes; et je te remercie de songer à recevoir convenablement ma pauvre petite Thérèse. Vais-tu, nous l'aimons tant ici! Quand je songe à me séparer d'elle, de grosses larmes me crèvent les yeux. Ah! le bonheur de nos enfants nous fait quelquefois bien du chagrin.

— Bah! nous n'habiterons pas hors de France. Nous ne serons séparés que par le vallon.

— Eh? n'est-ce point déjà beaucoup pour mes jambes qui peuvent à peine me porter jusqu'au bois en face? Ce vallon entre elle et moi, c'est un mur. Je me consolerais en montant près de la tour sur le rocher; de là, je verrai peut-être, le soir, fumer le toit sous lequel vous serez heureux tous deux. Car vous serez heureux, tu me le promets ?

— Je vous le jure.

Où la vieillesse demande en tremblant une promesse, la jeunesse hardie répond par un serment.

— Jacques, veux-tu me conduire à la prairie, où Thérèse et ses sœurs gardent les bêtes de compagnie ?

— Je le veux bien; appuyez-vous sur moi, père Toine. Fermons-nous la porte de la cour ?

— Pourquoi? Je ne crains point que l'on me vole. Et puis, qui oserait s'approcher du terrier du

Jacotin? ajouta le vieillard avec un sourire un peu triste.

Ils descendirent lentement dans le vallon. Le vieillard s'appuyait d'une main sur son bâton, et de l'autre sur le jeune homme. Il marchait le dos courbé, et son œil gris et doux se relevait parfois sur le chemin devant lui.

— Vais-tu, mon garçon, ce que j'ai acquis, je l'ai amassé péniblement, longuement, honnêtement. Connus-tu mes morceaux de terre ?

— Oui.

— Tous ?

— Je le crois.

— J'ai là-haut, tu sais, ce chantier de bois avec le champ attenant. — Cela entrera dans la dot de Thérèse. Ce que je te recommande, c'est de ne point trop l'apercevoir des malheureux maraudeurs de bois mort. En outre, ce pré sur le bord du ruisseau m'appartient. Je possède, de plus, une vigne dans les coteaux. Il y a au soleil peut-être plus de lézards que de grappes, mais les grappilleurs y trouvent toujours du raisin charitablement oublié. J'ai aussi ma maisonnette. Toi, tu emmèneras Thérèse là-haut sur la plaine où est ton héritage. Il me reste encore sept ruches à miel. Ceci, mon garçon, — tu vas rire, — c'est ce que je chéris le plus dans tout mon bien.

— Quelle idée, père Toine!

— Qu'y faire? On a des amitiés sans cause

comme cela, qui ressemblent à une maladie. C'est qu'elles sont là depuis longtemps, ces petites bêtes! c'est moi qui en ai recueilli le premier essaim et en ai toujours pris soin.

— Conte-moi un peu cela.

— J'avais vingt-cinq ans. Le bois d'Amont avait, depuis des siècles, appartenu à mes Grands. J'y prenais souci et peine. Un vieux peuplier en dépassait les pins et les hêtres de toute sa cime. Mon père avait planté. Une année, quand revint le printemps, pas une feuille verte. Le peuplier était crevé. Je résolus de l'abattre. Au premier coup de la hache, il se plaignit des racines à la pointe. Il était creux. Mon second coup fut plus vigoureux encore; l'arbre tressaillit plaintivement; je m'arrêtai; je me sentais mal à l'aise. Enfin, au troisième coup, l'arbre vacilla, s'arrêta dans sa chute comme s'il avait le vertige, puis s'abattit lourdement sur le sol avec un cri sinistre. Une profonde tristesse venait de me saisir. C'est alors que je compris le lien que Dieu a mis entre nous, pauvres hommes, et ces beaux grands arbres plantés par nos anciens. Je m'en retournai, et de longtemps je n'osai aller chercher le peuplier par terre.

(A suivre.)

ALEX GIRON.

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques,

Le Jeudi 25 février 1886, à deux heures.

Par le ministère dudit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

A SAINT-FLORENT, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Près Saumur (M.-et-L.).

En 4 lots, avec faculté de réunion,

DU FONDS DE COMMERCE

Pour la fabrication et la vente

## Des Vins Mousseux

Exploité à Saint-Florent, parla Société MORÉAU et DE NEUVILLE;

Comprenant :

1<sup>er</sup> Lot. — Les caves en roc, cellier, cour et hangars.

Mise à prix..... 56.865 fr. 60

2<sup>e</sup> Lot. — Une maison de maître avec dépendances.

Mise à prix..... 15.134 fr. 40

3<sup>e</sup> Lot. — La clientèle, les marques, le matériel et les marchandises.

Mise à prix..... 185.805 fr. 59

4<sup>e</sup> Lot. — Diverses créances commerciales dues à ladite société, d'un recouvrement difficile, s'élevant à 22.646 fr. 20 environ.

Mise à prix..... 500 fr.

S'adresser à M. BONNEAU, à Saumur, rue d'Alsace, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (78)

Études de M<sup>e</sup> HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Dacier, n° 28.

Et de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

## A VENDRE

AUX enchères publiques,

EN UN SEUL LOT,

Par suite de conversion de saisie immobilière,

LA BORDERIE

DE LA

## STATIONNERIE

Consistant en :

Bâtiments, Terres, Prés et Vignes,

Située communes d'Aubigné-Briand et de Montilliers, d'une contenance de 40 hectares.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 7 FÉVRIER 1886, à une heure de l'après-midi, en la mairie de Martigné-Briand.

Les enchères seront reçues par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, sur la mise à prix de..... 25,000 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Dacier, n° 28 ;

2<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

## A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques

Par suite de saisie-exécution

Le Jeudi 4 février 1886, à une heure du soir,

Dans une maison à Saumur, rue Brault, n° 4,

Occupée par M. Émile GAILLARD, menuisier.

Il sera vendu :

Armoires, bois de lit, table de nuit, buffet, tables, chaises, un lot de bois d'ouvrage et planches en noyer, chêne et bois blanc, deux établis, une grande quantité d'outils de menuisier, coquette, traversins, oreillers, draps, chemises, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Le commissaire-priseur, (79) PROUX.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

BEAU VIGNOBLE clos de murs, situé à Varrains, ayant appartenu à M. COUZINEAU, avec maison de maître, belle cave, cuve et pressoir. — Superficie : 4 hectares 77 ares 16 centiares.

Et JOLI JARDIN, situé entre la rivière du Thouet et la rue principale de Saint-Florent, avec maison. — Superficie : 6 ares environ.

Pour plus amples détails, voir les placards.

S'adresser, pour traiter, à MM. BARBIN et COULON, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (4)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

## UNE MAISON

Avec Jardin

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 45, appartenant à M. GAUTRON.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

## UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard,

Avec Jardin planté d'arbres à fruits.

S'adresser à M. ARDOUIN, qui l'habite, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (51)

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Grise, n° 7, avec jardin

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (20)

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION AMIABLE

Le 16 février 1886, à 2 heures, étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire,

D'UNE

## BELLE MAISON

Sise à Saumur, rue de Poitiers, n° 64,

Comprenant salon, salle à manger, sous-sol, plusieurs chambres au premier étage, greniers, cave, porte cochère, remise, dépendances.

Grand terrain derrière pouvant faire un très-joli jardin.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire. (43)

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le mardi 16 février 1886.

Étude de M<sup>e</sup> Pinault, notaire

UNE GRANDE ET BELLE

## MAISON BOURGEOISE

AVEC VUE SUR LA LOIRE

Sise à Saumur, place des Saulaies, n° 18, avec une deuxième entrée rue de la Visitation,

Comprenant : rez-de-chaussée, 6 chambres avec cabinets au premier étage, vastes caves et magasins, cour, jardin, box, serre, écuries, remises, sellerie, dépendances.

Cette maison, très-facile à diviser, peut aussi convenir à tous les commerces en gros.

S'adresser, pour traiter et visiter, à l'étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

## Choix de propriétés rurales et de maisons de ville

## A VENDRE OU A LOUER

FONDS DE COMMERCE A CÉDER

NOTA. — A partir du 1<sup>er</sup> février 1886, M. LANGLOIS recevra les demandes et offres d'emplois. (72)

## A VENDRE

Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1<sup>m</sup> 58, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

## CHEVAL

Neuf ans, 1<sup>m</sup> 65, bai, se monte et s'attelle.

S'adresser rue de la Grise, 13.

## A VENDRE

Deux Chevaux de pur sang de 5 et 6 ans, ayant leurs papiers.

S'adresser au Fourrier du Manège de l'École. (73)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

## M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres. — MAUERT, à Nozay (Loire-Inférieure).

M<sup>me</sup> Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M<sup>me</sup> Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

3, Rue d'Orléans, 3

## OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chenets, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte élamée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

« Un Rhume négligé est une Phlébite naissante. » (CELSE)

### SIROP ET PÂTE AU PIN D'AUTRICHE

REMEDES SANS PAREILS  
Contre Maux de Gorge, Toux, Rhumes, Grippe, Catarrhe, Coqueluche, Syphilis, etc. — Pharmacie expérimentale, par M<sup>e</sup> YALLOU, 49, Avenue d'Orléans, PARIS.  
Dépôt à Saumur, pharm. NORMANDINE, 14, rue Saint-Jean.

## JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaignons à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (54 ans d'existence), publié sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patronnets joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.

LA MEME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.

## PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1<sup>er</sup> Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

VIENT DE PARAITRE :

## Le Gouvernement Militaire de Saumur

PAR G. D'ESPINAY

Une Brochure in-8 avec Carte

PRIX : UN FRANC

Chez M. DÉZÉ et chez M. JAVAUD, libraires, rue Saint-Jean.  
Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

### 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.